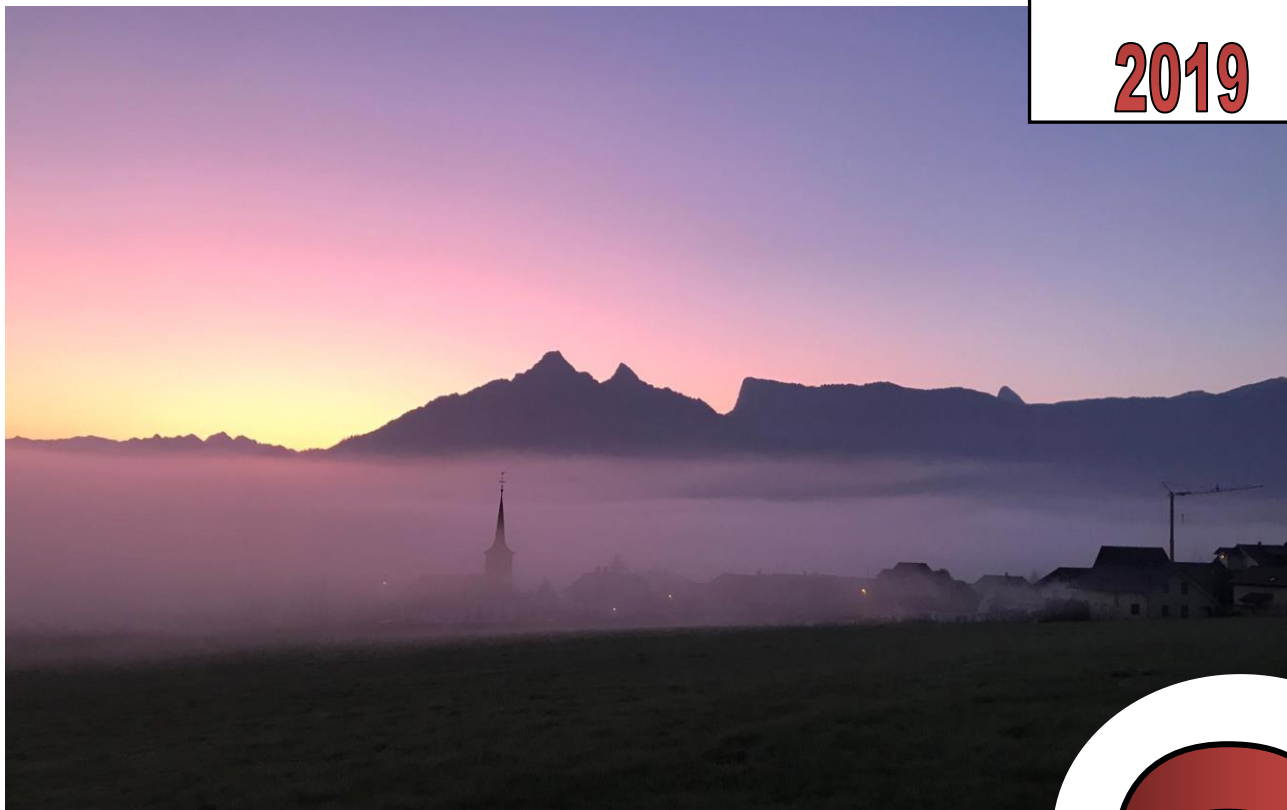


novembre
2019



O
F
N
I

Le Pâquier





Magasin, fromagerie et tea-room Le Carambar

Place du Centre 6, 1661 Le Pâquier



carambar
tea room

Horaire

Lundi	07h – 12h et 16h - 19h	Vendredi	07h – 12h et 16h - 19h
Mardi	07h – 12h et 16h - 19h	Samedi *	08h – 12h et 17h - 19h
Mercredi	07h – 12h et 16h - 19h	Dimanche *	08h – 10h et 17h - 19h
Jeudi	Fermé		

* Tea-room le Carambar fermé les samedi et dimanche après-midi, sauf réservation

Fromagerie du Pâquier, Privet Jean-Daniel et Miriann

Tél./fax 026 912 26 63 / www.fromagerie-delagruyere.ch / info@fromagerie-delagruyere.ch



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LE MOT DE LA SYNDIQUE	3
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020.....	5
BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2020.....	6
RÉNOVATION DES FAÇADES EXTÉRIEURES DE LA SALLE POLYVALENTE.....	6
ACHAT D'UN VÉHICULE « TRACTEUR-CHARGEUR » AVEC ACCESSOIRES	7
SIV – NOËL AU VILLAGE	8
IMPÔTS 2020 – Paiement des acomptes.....	9
AUX ÉTUDIANTS ET APPRENTIS NÉS ENTRE 1994 ET 1998	9
COMMANDE D'ACTES D'ÉTAT CIVIL EN LIGNE.....	9
PROVENANCE ET QUALITÉ DE L'EAU POTABLE.....	11
PLAN DE SÉPARATION DES ZONES D'EAU POTABLE	12
PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ	13
COTISATIONS AVS/AI/APG	14
BIBLIOTHÈQUE	15
INSERTION D'UNE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL.....	15
VENTE DE SAPINS DE NOËL	15
LES LIGUES DE SANTÉ DU CANTON DE FRIBOURG.....	16
HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE.....	18
HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE	19
COLLECTE DES SACS-POUBELLE.....	19
PLAN DE COLLECTE DES SACS-POUBELLE	20
COURSE DES AÎNÉ(E)S 2019	22
RÉDUCTION DES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE 2020.....	26
MAMANS DE JOUR.....	26
BABY-SITTING.....	27
APRÈS-MIDI CARTES	27
SERVICE DE PUÉRICULTURE.....	29
LA VALLÉE DE LA TRÊME : UNE ZONE DE BIODIVERSITÉ EN ÉVOLUTION	31
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.....	34
ABONNEMENTS CFF « FLEXICARD »	35
NUMÉROS UTILES	35
SOCIÉTÉS LOCALES	37

LE MOT DE LA SYNDIQUE

Budget 2020 – la commune se porte bien, même très bien !

A l'instar de la plupart des communes du canton, le budget 2020 de notre commune affiche une bonne santé financière. En effet, la commune a bénéficié d'un cumul de bonnes surprises et parmi elles, des rentrées fiscales supérieures aux prévisions suite à l'établissement de nouveaux contribuables. Dès lors, le Conseil communal a décidé d'accorder une baisse d'impôts **exceptionnelle pour l'année 2020 uniquement**, plutôt que de tout miser sur des amortissements extraordinaires et des réserves. Selon le Service des communes, une baisse d'impôts temporaire est une bonne solution et surtout un bon compromis. Il est tout à fait légitime que les citoyens demandent des baisses d'impôts mais il est tout aussi légitime que les Autorités restent prudentes. Les investissements à venir, notamment pour les homes médicalisés, à savoir construction d'un nouvel EMS, rénovation des EMS existants, pour un montant prévu de 120 millions, nous invitent à prendre les précautions nécessaires pour assurer une gestion rigoureuse des deniers publics et le maintien de la qualité de vie de notre village.

Une baisse d'impôts permet de montrer aux citoyens que l'on entend leurs revendications ; par conséquent, une diminution du coefficient de l'impôt sur les personnes physiques sera mise à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée communale.

Evaluation des besoins et des attentes des seniors

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire qui a été envoyé aux personnes âgées de 60 ans et plus. Cela permettra à votre Autorité de dresser un diagnostic de la situation et d'évaluer les besoins spécifiques des personnes âgées de la commune. Puis, dans une seconde phase, un plan de mesures à déployer en faveur des seniors sera établi, sur la base des résultats de ce diagnostic tout en tenant compte des prestations existantes. Tout cela découle de la nouvelle politique cantonale en faveur des personnes âgées à domicile. L'une des idées qui sous-tend ce projet est de rompre l'isolement et de favoriser le maintien des personnes âgées à domicile, notamment grâce à la solidarité des retraités. Répondre au questionnaire revient à participer à la mise en route de ce plan d'aide. Ceux qui ne l'ont pas encore complété peuvent le faire jusqu'au 15 décembre 2019.

Le saviez-vous ? L'Etat vous soutient dans la rénovation de votre bien immobilier

Le contexte actuel encourage fortement les propriétaires immobiliers à investir dans l'efficacité énergétique, notamment par le recours aux énergies renouvelables. Selon ses besoins et ses moyens, un propriétaire peut aussi renouveler l'enveloppe de son bâtiment. Avant d'entreprendre des travaux de rénovation, il est recommandé de se baser sur un **audit** réalisé par des experts spécialisés. Cet audit permet aussi aux propriétaires de mieux cibler les rénovations les plus pertinentes à réaliser et ainsi d'éviter les erreurs d'investissement. De nombreuses entreprises proposent des prestations d'audit. Le site : www.cecb.ch offre un outil de recherche permettant de trouver un expert proche de chez soi ! Le CECB est un certificat cantonal officiel qui analyse l'efficacité de l'enveloppe du bâtiment (isolation, toiture, sol...) mais aussi la quantité d'énergie nécessaire à son utilisation courante. Identique pour toute la Suisse, le CECB attribue à l'objet une étiquette énergétique qui permet au bâtiment de conserver voire d'augmenter sa valeur sur le marché.

L'Etat vous soutient dans la rénovation de votre bien immobilier. Fribourg dispose d'un Programme bâtiments mis sur pied avec la Confédération ; il offre des subventions à tout propriétaire souhaitant améliorer l'efficacité énergétique de son bien. Informations générales, outils de calcul et de comparaisons interactifs ou encore exemples concrets se trouvent sur le site officiel du Programme bâtiments : www.leprogrammebatiments-fr.ch.

Nous invitons tous les propriétaires à consulter les deux sites précités afin d'adopter les bons réflexes avant d'investir.

Pour conclure mon mot, je tiens à remercier toute l'équipe administrative du secrétariat communal, pour son engagement au quotidien. Ce travail d'équipe permet de fournir des prestations de qualité mais aussi de mener des dossiers de plus en plus difficiles avec professionnalisme.

A vous chers habitants du Pâquier, je souhaite d'ores et déjà un beau temps de Noël et une année 2020 qui vous offre paix, sérénité, joie et harmonie.

Antoinette Badoud, Syndique

Rappel :

Nous profitons de l'arrivée de l'hiver pour rappeler à la population qu'il n'est pas autorisé de stationner un véhicule, hors case, sur le domaine public. En effet, ceux-ci péjorent de manière importante la sécurité des piétons et des cyclistes et gênent les véhicules de la voirie lors de leurs travaux, en particulier ceux liés au déneigement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

Suite à l'arrivée de nouveaux contribuables, la masse fiscale de notre commune prend de l'ampleur. Sensible aux revendications de certains citoyens et au vu des prévisions futures, le Conseil communal propose de baisser le coefficient d'impôt communal.

Le taux de l'impôt communal sur le revenu et la fortune des personnes physiques sera de 83.5% au lieu de 88.5%, pour l'année 2020 uniquement. En effet, nous nous devons de rester prudents et d'assurer nos arrières pour les investissements conséquents à venir. A titre d'exemple, le budget des projets du réseau santé et social de la Gruyère (RSSG) pour les rénovations et les constructions des EMS se monte à CHF 120 millions.

Il est à noter que les rentrées supplémentaires ainsi que la baisse du coefficient d'impôt communal auront des incidences défavorables pour notre commune. Le Pâquier pourrait devenir une commune contributrice dans la prochaine péréquation financière.

Si l'arrivée de nouveaux contribuables permet de revoir à la hausse les impôts sur le revenu et la fortune, les impôts sur les gains immobiliers et les mutations sont revus à la baisse.

Même si notre commune n'est touchée que modérément, l'entrée en vigueur de la réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA) va impacter négativement les rentrées financières.

Certaines charges liées ont augmenté, en particulier dans les affaires sociales et les soins ambulatoires. Mais ces charges, étroitement liées à la population qui se stabilise, augmentent de manière moins significative que les années précédentes.

En vue du projet de regroupement scolaire, nous avons intégré les frais de transports qui pourraient être à la charge de la commune. Quant à lui, l'accueil extrascolaire pourrait être plus fréquenté.

Le Conseil communal présente un budget de fonctionnement 2020 avec un **déficit de CHF 159'500.00.**

Nicolas Gremaud, Conseiller communal

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2020

Les nouveaux investissements nets proposés par le Conseil communal s'élèvent à CHF 166'000.00 et sont répartis de la manière suivante :

Salle polyvalente, réfection des façades	CHF 90'000.00
Achat d'un tracteur chargeur avec accessoires	CHF 76'000.00

Les détails de ces investissements sont présentés par mes collègues.

Nicolas Gremaud, Conseiller communal

RÉNOVATION DES FAÇADES EXTÉRIEURES DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil communal souhaite poursuivre la rénovation des façades extérieures de la salle polyvalente communale, construite en 1982.

Après le rafraichissement des crépis, il serait nécessaire de rénover la partie boisée de ces façades, dégradée par le temps et les années.

Après investigations avec l'aide d'un professionnel, le Conseil communal propose la restauration décrite ci-dessous.

Toutes les lames seront mises à neuf et leur pose effectuée selon les normes actuelles. L'isolation sous les lames sera changée pour améliorer l'étiquette énergétique du bâtiment. Afin d'empêcher des infiltrations d'eau dans la grande salle lors d'intempéries, les tablettes métalliques des fenêtres côté ouest seront remplacées.

Les poutres fixes seront sablées et imprégnées. Le couvert des portes d'entrée de la salle des sociétés et de l'école maternelle sera modernisé. Toutes les portes d'accès au bâtiment seront remplacées. De plus, l'entrée principale et celle de secours seront munies d'une poignée antipanique. Enfin, la teinte des portes, la couleur et l'aspect des lames s'harmoniseront avec celles du bâtiment de l'administration communale.

Le coût de cette réfection est estimé à CHF 90'000.00. Il faut noter qu'une subvention d'environ CHF 6'500.00 pourrait être allouée par l'Etat pour ces travaux.

Erika Morand, Vice-Syndique

ACHAT D'UN VÉHICULE « TRACTEUR-CHARGEUR » AVEC ACCESSOIRES

Tout travail bien fait demande des outils en adéquation... le confort, la rapidité et la sécurité sont une priorité dont nos employés communaux au niveau de la voirie ont besoin. Une multitude de tâches en été ou en hiver sont faites à bras et demandent des efforts considérables et souvent le travail de deux employés... Par exemple, l'ouverture des trottoirs durant la période hivernale se fait aujourd'hui sur une tondeuse à gazon non protégée (voir image) équipée d'une petite lame mais qui est la seule machine, au niveau de la largeur, qui permet de slalomer entre les réverbères et les habitations, sous les arbres, signaux routiers et autres blocs en béton... qui peuplent notre paysage urbain.



Chaque fois que nous devons faire un travail particulier...

- déplacer des palettes à la déchetterie
- soulever des palettes au niveau de la dalle du hangar communal
- entasser des branches
- charger divers matériaux : copeaux, gravier, sable...
- ouvrir les chemins piétonniers au village, à la salle communale, à l'école
- déplacer des tas de neige accumulée dans certains cul-de-sac
- travailler dans le périmètre de l'école ou du cimetière

...nous devons utiliser le gros véhicule moins pratique pour ce genre de travaux ou louer un véhicule à l'entreprise JPF.

D'autre part, les travaux de balayage des routes qui étaient effectués jusqu'à présent par l'entreprise JPF ne pourront plus se faire par leurs soins. Nous devrions les externaliser.

Après avoir discuté avec d'autres communes environnantes et suivant les conseils et expériences des autres services d'édilité, nous avons pris l'option de vous proposer l'achat d'un nouveau véhicule.



Pour répondre aux besoins de notre commune, notre choix s'est porté sur une « **Chargeuse compacte Schäffer 2345 SLT avec cabine** » (voir photos) au **prix de CHF 76'000.00** entièrement équipée

- d'un godet à matériaux légers
- d'un godet à terre
- d'une fourche croco
- d'un tablier avec fourches à palettes
- d'une lame à neige (papillon)
- d'une balayeuse

Les caractéristiques techniques de cette nouvelle machine...

- **120 cm de large** (*permet de passer entre les réverbères et les habitations*)
- **195 cm de hauteur** (*autorise le passage sous les arbres et les signaux de circulation*)
- **288 cm d'élévation avec la fourche à palettes** (*permet d'atteindre la dalle surélevée du hangar communal qui est située à une hauteur de 272 cm*)

... ont été les critères impératifs de notre choix après avoir consulté différentes offres et variantes qui, la plupart du temps, ne correspondaient pas à l'un des trois critères cités ci-dessus.

Eduardo Eguizábal, Conseiller communal

SIV – NOËL AU VILLAGE

NOËL AU VILLAGE, NOËL ENSEMBLE



Le Noël villageois se déroulera le **samedi 21 décembre 2019**

aux environs de 15h30. Réservez la date 🌟

De plus amples informations seront communiquées prochainement par tout-ménage.

Le comité de la Société d'Intérêt Villageois vous souhaite un Joyeux Noël et une belle année 2020 🌟

IMPÔTS 2020 – PAIEMENT DES ACOMPTES

Si vous payez habituellement vos acomptes d'impôts :

- en une seule fois
- ou par Internet

Nous vous prions de nous le signaler soit par téléphone au 026 912 61 81 ou par courriel à janick.vega@lepaquier.ch.

Ainsi, par mesure d'économie, nous vous enverrons uniquement l'acompte total et l'acompte volontaire (les références étant les mêmes pour tous les acomptes d'une même année).

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Caisse communale

AUX ÉTUDIANTS ET APPRENTIS NÉS ENTRE 1994 ET 1998



Se référant aux dispositions du règlement communal organique du service de défense contre l'incendie, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2008, nous rappelons à chaque étudiant(e) et apprenti(e) en formation durant l'année 2019 de nous faire parvenir une copie de leur carte d'étudiant(e) d'ici au 15 décembre 2019.

Le Conseil communal

COMMANDE D'ACTES D'ÉTAT CIVIL EN LIGNE

Le guichet virtuel de l'Etat de Fribourg permet depuis le 1er octobre 2019 de commander des actes d'état civil électroniques avec signature authentique. Le canton de Fribourg est le premier à proposer cette nouvelle prestation de cyberadministration. Ces actes électroniques sont équivalents à ceux dressés sur papier et sont reconnus par les autorités compétentes.

Les prestations déjà disponibles sur cette plateforme sont les suivantes :

- les documents d'état civil
- l'extrait du Registre du commerce
- l'attestation de l'Office des poursuites
- le permis de pêche courte durée

A futur, d'autres prestations y seront ajoutées.

Accès au guichet virtuel :

<https://egov.fr.ch/Pages/Default.aspx>



PUBLICITÉ



BRASSERIE DU
PÂQUIER

BIERES ARTISANALES

en vente à l'Épicerie / Fromagerie du Pâquier



Email : info@brasserieDupaquier.ch

Tél : 078 972 89 89

PROVENANCE ET QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

L'eau potable distribuée dans la Commune du Pâquier provient du réservoir des Gros-Praz pour la zone inférieure du village et du réservoir de Fontanetta pour la zone supérieure. Chaque réservoir est contrôlé 4 fois par année, selon les exigences du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires.

Zone inférieure - Analyses physico-chimiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Couleur		Incolore	Incolore
Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	475 ± 10	
Turbidité	UT/F	0.3 ± 0.03	Max. 1.0
Nitrite	mg/L	<0.05	Max. 0.50
Nitrate	mg/L	5 ± 0	Max. 40
Ammonium	mg/L	<0.05	Max. 0.10
Dureté totale	°fH	27.5 ± 1.1	
Calcium	mg/L	97 ± 4	
Magnésium	mg/L	8 ± 0.2	

Zone inférieure - Analyses microbiologiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	5	Max. 300
Escherichia coli	UFC/100ml	0	Max. 0
Enterococcus spp.	UFC/100ml	0	Max. 0

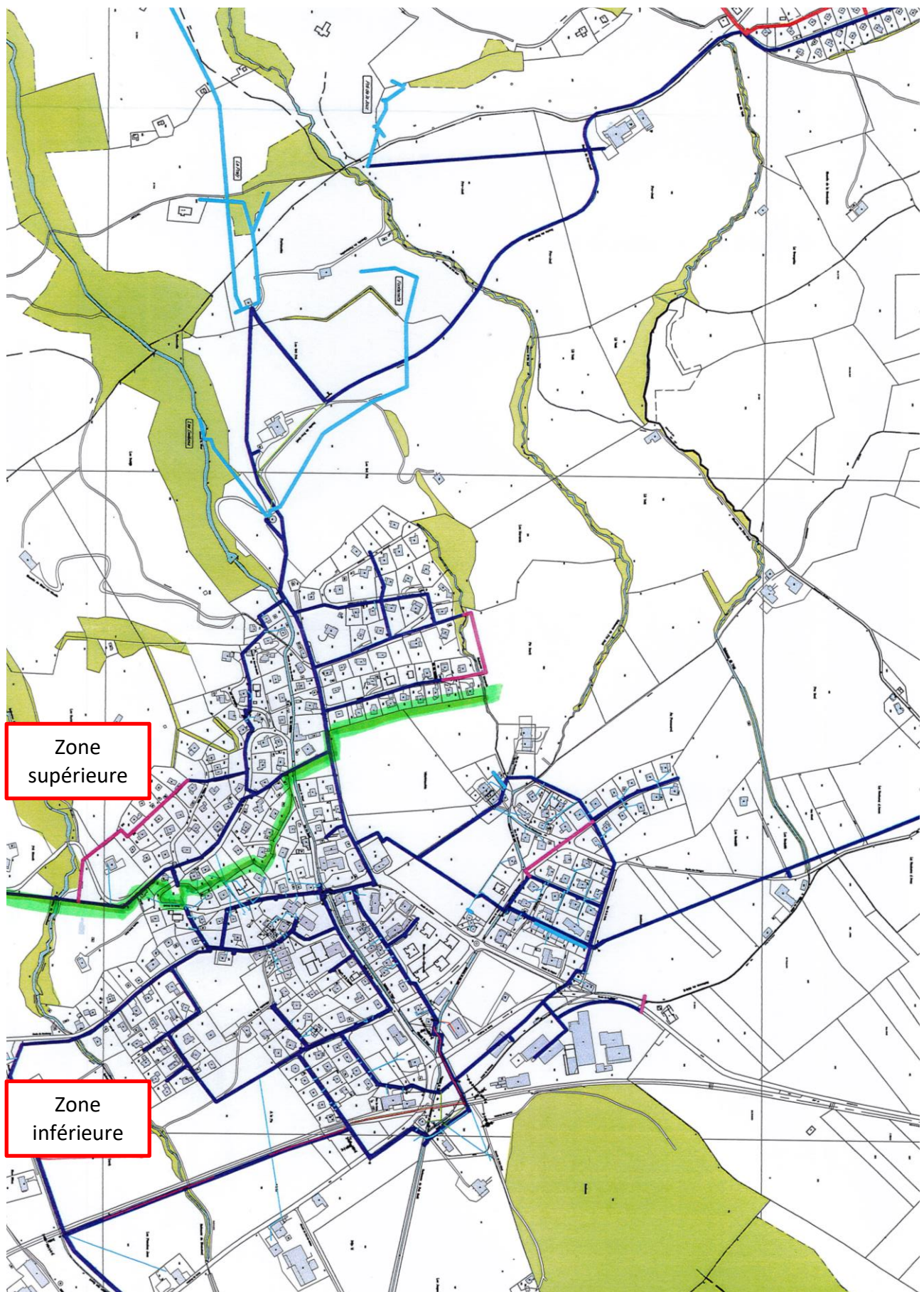
Zone supérieure - Analyses physico-chimiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Couleur		Incolore	Incolore
Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	510 ± 10	
Turbidité	UT/F	0.3 ± 0.03	Max. 1.0
Nitrite	mg/L	<0.05	Max. 0.50
Nitrate	mg/L	7 ± 0.3	Max. 40
Ammonium	mg/L	<0.05	Max. 0.10
Dureté totale	°fH	30.2 ± 1.2	
Calcium	mg/L	109 ± 4	
Magnésium	mg/L	7 ± 0.2	

Zone supérieure - Analyses microbiologiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	8	Max. 300
Escherichia coli	UFC/100ml	0	Max. 0
Enterococcus spp.	UFC/100ml	0	Max. 0

PLAN DE SÉPARATION DES ZONES D'EAU POTABLE



PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Cartes d'identité

Pour effectuer une demande de carte d'identité, il vous suffit d'apporter à l'Administration communale :

- une photo récente (moins d'un an), de bonne qualité ;
- votre ancienne carte d'identité pour annulation.

... ou de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancienne carte d'identité (la photo est faite sur place). Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Il faut compter un délai d'une semaine à 10 jours pour l'établissement d'une nouvelle carte d'identité.

Passeports biométriques

Pour effectuer une demande de passeport biométrique, il est nécessaire de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancien passeport. Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Le délai de livraison d'un passeport est de maximum 10 jours ouvrables dès le jour où les données biométriques sont saisies.

Tarifs

Type de document	Prix	Validité
Passeport adultes	CHF 145.00	10 ans
Passeport enfants	CHF 65.00	5 ans
Carte d'identité adultes	CHF 70.00	10 ans
Carte d'identité enfants	CHF 35.00	5 ans
Passeport + carte d'identité adultes (commande combi)	CHF 158.00	10 ans
Passeport + carte d'identité enfants (commande combi)	CHF 78.00	5 ans

L'Administration communale

COTISATIONS AVS/AI/APG

Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG.

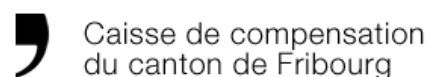
Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1er janvier qui suit leur 20^{ème} anniversaire. En 2019, ce sont les personnes actives nées en 2001 qui entrent dans le cercle des cotisants.

L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Celui-ci est fixé à 64 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes.

Ainsi, les bénéficiaires de retraite anticipée, les chômeurs en fin de droit, les étudiants, les personnes en incapacité de travail de longue durée et les invalides qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète. Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS et ne verse pas au moins CHF 964.00 de cotisations par année.

Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

En naviguant sur les différentes rubriques du menu "Cotisations" du site internet de la caisse de compensation (cotisations des employeurs et des salariés, cotisations des indépendants, etc.), vous obtiendrez des informations plus précises quant à votre situation personnelle.



Caisse de compensation
du canton de Fribourg

<https://www.caisseavsfr.ch>

☎ 026 305 52 52

PUBLICITÉ



Jardins d'Ambiances

079 214 09 32

j.gamboni@bluewin.ch 

Création & Entretien d'espaces verts

BIBLIOTHÈQUE



Nous signalons à l'attention des amateurs de livres, l'existence de la bibliothèque du Pâquier qui se trouve au « centre de jour » de l'immeuble de la « Fondation Les Trois Trèfles » (ou bâtiment des personnes âgées) à la route de l'Église 8.

Plus de 1'200 livres, romans et bandes dessinées d'excellente qualité sont à la disposition des lecteurs petits et grands.

Horaires d'ouverture : lundi de 15h15 à 16h15 (*fermée durant les vacances scolaires*)

INSERTION D'UNE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL

Vous souhaitez insérer une publicité dans notre bulletin ? Veuillez vous adresser à l'Administration communale (notre bulletin paraît deux fois par année).

Tarifs :

1 page complète :	CHF	100.—
½ page	CHF	50.—
¼ page	CHF	25.—
En couverture :	CHF	75.—



VENTE DE SAPINS DE NOËL

Nous vous rappelons que les Communes du Triage forestier Moléson ont décidé de renoncer à faire couper des sapins pour les fêtes de Noël. De ce fait, les ventes habituelles n'ont plus lieu.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Conseil communal



LES LIGUES DE SANTÉ DU CANTON DE FRIBOURG

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 / Cp 96 / 1705 Fribourg / T 026 426 02 66 / F 026 426 02 88 /
info@liguessante-fr.ch / www.liguessante-fr.ch / www.gesundheitsligen-fr.ch / CCP 17-359720-8 /



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Guin, Tavel et Morat.

**Ligue fribourgeoise contre le cancer**

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch

**Dépistage du cancer Fribourg**

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch

**Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo**

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch - www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch - www.liguepulmonaire-fr.ch



Centre de dépistage du cancer du sein

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch - www.liguecancer-fr.ch

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	07h30–11h30 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Elsa Gamboni Fany Mollet Janick Vega</i>	07h30–11h30 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Elsa Gamboni Fany Mollet Janick Vega</i>	FERMÉ	07h30–11h30 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Elsa Gamboni Fany Mollet</i>	FERMÉ
Après-midi	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	13h30–17h00 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Elsa Gamboni Fany Mollet</i>	FERMÉ

Fermeture du bureau communal à 16h00 les veilles de fêtes.

Fonctions :

Catherine Beaud : Collaboratrice administrative

Jean-Claude Duriaux : Secrétaire général

Elsa Gamboni : Préposée au contrôle des habitants et collaboratrice administrative

Fany Mollet : Collaboratrice administrative service technique et caisse communale

Janick Vega : Caissière communale

Fermeture de l'Administration communale durant les fêtes :

Dates	Motifs
Du lundi 23 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020	Vacances de Noël
Lundi 13 avril 2020	Lundi de Pâques
Jeudi 21 mai 2020	Ascension
Lundi 1 ^{er} juin 2020	Lundi de Pentecôte
Jeudi 11 juin 2020	Fête-Dieu

Administration communale

Route de Gruyères 26
1661 Le Pâquier
026 912 61 81
commune@lepaquier.ch

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

<u>Heure d'hiver</u> * :		<u>Heure d'été</u> * :	
Mercredi	13h00 à 15h00	Mercredi	13h00 à 15h00
Vendredi	18h00 à 20h00	Vendredi	18h00 à 20h00
Samedi	10h00 à 12h00	Samedi	10h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00

* La modification d'horaire a lieu à la date officielle du changement d'heure saisonnier été/hiver.

Les vignettes pour les sacs-poubelle sont en vente au magasin du village et à l'administration communale du Pâquier.

L'ouverture de la déchetterie aux entreprises, commerces et agriculteurs a lieu chaque 1^{er} lundi du mois entre 10h30 et 11h30.

Rappel : seuls les déchets **provenant du territoire communal** peuvent être déposés à la déchetterie communale du Pâquier.

Fermeture de la déchetterie durant les fêtes :

Dates	Motifs
Mercredi 25 décembre 2019	Noël
Mercredi 1 ^{er} janvier 2020	Nouvel-an
Vendredi 10 avril 2020	Vendredi-Saint
Vendredi 1 ^{er} mai 2020	Fête du travail

COLLECTE DES SACS-POUBELLE

Le ramassage des ordures ménagères est effectué chaque lundi à 13h00. Nous vous prions de déposer vos sacs-poubelle aux points de collecte (voir plan page suivante) **au plus tôt le lundi matin** afin d'éviter que les sacs ne soient déchirés par des animaux durant la nuit précédant le ramassage.

Modification des dates de ramassage durant les fêtes :

Nouvelles dates de ramassage	Motifs
Mardi 14 avril 2020	Lundi de Pâques
Mardi 2 juin 2020	Lundi de Pentecôte

PLAN DE COLLECTE DES SACS-POUBELLE

1. Rue du Pommeret 21
2. Clos-de-la-Chapelle 21
3. Hôtel Le Castel
4. Laiterie
5. Rue des Rouiné 5
6. Rue des Rouiné 40
7. Entrée rue des Mésanges
8. Chemin du Clos-du-Moulin
9. Route de Montbarry 19
10. Route du Carmel 9
11. Rue du Bugnon 2
12. Ch. du Clos-Chatrossin 42
13. Route du Carmel 26
14. Route des Chavonnes 1
15. Place parc Montbarry
16. Intersection Route des Granges – Chemin de La Rochena

Place du Centre
Eglise
Terrain de Football



**ENCORE PLUS
PROCHE DE
MOI...**

**... à partir
du 15 décembre 2019**

Nouvel horaire sur tpf.ch



COURSE DES AÎNÉ(E)S 2019

Navigation à contre-courant

Il a fallu se lever tôt ce matin-là, le départ de la course étant fixé à 6h45. Pourtant le but n'était pas si éloigné, puisque nous nous rendions à Soleure pour une croisière sur l'Aar. Quel beau projet que celui-là, prometteur d'images bucoliques. De quoi s'en mettre plein les yeux. Beaucoup d'aînés et d'aînées de notre village s'y sont laissés prendre et ils ont eu raison. La journée s'annonçait superbe, le soleil était au rendez-vous. Juste de quoi donner envie.

Il est 7h quand le bus et le minibus prennent la route en direction de Berne, puis de Soleure. A leur bord, 57 personnes se préparent à vivre une journée qui nous réservera quelques surprises de bon aloi, accompagnées de M. Chassot et de son épouse Antoinette. Un mot de bienvenue est adressé à chaque participant et l'organisateur de la journée transmet également le bonjour du Conseil communal. Une belle participation financière de la Commune a grandement facilité cette sortie.

Grâce à ce départ précoce, nous jouissons d'un très beau clair-obscur sur les falaises de la Sarine. Contrairement à d'autres années, le trajet se fera d'une traite, sans arrêt jusqu'à Soleure, sans pause-café non plus. Elle se fera à bord, car nous devons être à l'heure pour l'embarquement.

Soleure, la ville des ambassadeurs ; durant 260 ans, elle a été le siège de l'ambassade de France ; Soleure où le chiffre 11 est sacré. 11 clochers, 11 fontaines, 11 x 11 marches pour atteindre le sommet du clocher de la cathédrale. Mais aujourd'hui, pas de visite de ville au programme. C'est à l'embarcadère que nous avons rendez-vous.



Aux environs de 9h, nous embarquons sur le bateau pour une remontée de l'Aar. Altreu avec ses nids de cigognes haut perchés sur le toit des maisons, Granges, Büren-ander Aare et son très beau pont de bois, Brüg et Bienne, autant d'escales où le bateau s'arrête pour déposer des voyageurs et en accueillir d'autres à son bord. Ce matin, la

navigation est des plus paisibles. La chaîne du Jura, le Weissenstein, la Hasenmatt se reflètent dans le lit de la rivière, imperturbables, presque sans histoire, si ce n'est quelques canards, foulques, qui profitent aussi de la tranquillité des berges ou des petits îlots pour s'ébattre.

Aux passages de certains ponts, comme ça sera le cas à Büren-an-der Aare, la cabine de pilotage se baisse et rentre à l'intérieur du bateau, en fonction de la hauteur du pont et du niveau de l'eau pour éviter ce qui est arrivé à un camion quelques jours avant sur l'autoroute à Chailly. Pour ces manœuvres, le commandant du bateau se place sur les postes de pilotage externes. C'est l'occasion aussi pour nous de profiter de beaux moments d'échanges, de rires sur le pont du bateau et pour certains, de goûter aux prémices de l'apéro. Même si ce n'est pas tout à fait l'heure.

En cours de voyage, quelle surprise que celle du passage de l'écluse de Port. Cette écluse permet de réguler le niveau d'eau du canal et de l'Aar. Chaque année, plus de 5000 bateaux la franchissent. Chacun y va de son petit commentaire sur le fonctionnement de l'écluse, sur les portes qui se ferment, sur celles qui s'ouvrent et sur qui commande la manœuvre. Ici, c'est bien une femme



qui dirige les opérations. Dans la belle tradition de la gestion des canaux et des passages des bateaux, l'éclusière dirige tout cela d'une main de maître, en vraie professionnelle. Quelques minutes plus tard, arrivée à Bienne. Tout le monde descend. Nous reprenons les bus en direction de Douanne, au bord du lac de Bienne où nous avons rendez-vous pour le repas.

Quel ravissement que ce jardin où l'apéro nous est offert. Entouré de vignobles, un parchet de plants de tomates où se mêlent joyeusement oignons, carottes et herbes aromatiques, laisse présumer d'un repas bien appétissant. En effet, depuis 1526, l'hôtel Bären reçoit des hôtes qui ont envie de s'enrichir de la douceur des rives du lac de Bienne. On y voit même, sous l'ombre bienfaisante d'un arbre de plaisance, la tombe du couple fondateur de ce lieu.

Pour le repas, deux délicieux menus nous sont proposés. Ragoût de porc aux champignons des bois, tagliatelles et légumes du marché, pour les uns, filets de sandres frits, sauce tartare, riz pilaf pour les autres, sans oublier, bien sûr, le dessert qui porte le joli nom de *framboisine*.

Comme les heures coulent très vite, il est temps de remonter dans les bus pour rentrer. Ce trajet se révélera plein de surprises ; il prendra même un avant-goût d'école buissonnière... Depuis Douanne, nous longeons le bord du lac ; Ligerz, petit village doté d'une coquette église où, dit-on, si l'on s'y marie, c'est pour 55 ans ; puis,

nous contournons l'île St Pierre et la jolie ville du Landeron. De là, la vue sur le Chasseral est très belle. La forêt laisse la place aux pâturages, qui déjà, en cette fin d'été, prend des ambiances d'automne. Et voici déjà Erlach et son château, au loin on devine les cheminées de la raffinerie de Cressier, puis nous traversons Anet et arrivons à Morat.

Et là, la surprise est totale ; c'est l'heure des questions. Depuis Morat, quel est le meilleur trajet pour revenir en Gruyère ? Est-ce par Courtepin, Schiffenen et ensuite l'autoroute à l'entrée de Fribourg ? Si c'est ce que vous pensez, vous avez tout faux. L'itinéraire choisi est bien différent. Il passera par Avenches, Domdidier, longera le golf de Payerne, remontera ensuite vers Romont pour nous ramener enfin au Pâquier, avec un coquet retard sur l'horaire prévu. Malgré ce retour plus long que prévu, la journée a été très belle.

Elle ne pourrait pas se terminer sans un

Merci à M. Michel Chassot. Il a vraiment à cœur de préparer avec grand soin ces sorties et de choisir des itinéraires qui laissent toujours une envie d'y revenir.

Merci aux chauffeurs du car et du minibus. Sans eux, sans leur belle maîtrise de la conduite, ces sorties ne seraient pas ce qu'elles sont.

Merci au Conseil communal pour son engagement financier.

Enfin, **merci**, à chacun et chacune d'entre vous, chers participants et participantes. Nous rencontrer, s'arrêter quelques instants et échanger quelques mots, autant de possibilités d'apprendre à mieux se connaître et faire de ces sorties un grand moment de bonheur.

Marie-Madeleine Beer-Firmann, octobre 2019



Prévenir vaut mieux que intervenir

1000 incendies en Suisse durant les Fêtes!



**Pour que la Fête ne tourne pas
au cauchemar,
les bougies ne doivent
pas rester sans surveillance.**



Corps des sapeurs-pompiers intercommunal

En cas d'incendie



1 Appelez le 118
ou pressez
le bouton d'alarme



2 Sauvez
les personnes



3 Fermez portes
et fenêtres



4 Combattez
le feu
avec courtoisie, sans d'excès,
extincteurs, éteignoir



5 Quittez
et remplacez
les bougies par des
lampions électriques



RÉDUCTION DES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE 2020

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année 2020, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

Les formulaires de demande ainsi que les mémentos d'explications sont disponibles à l'administration communale ou sur le site Internet de la caisse de compensation du canton de Fribourg (www.caisseavsfr.ch).

Caisse de compensation

Impasse de la Colline 1

Case postale 176

1762 Givisiez

026 305 52 52

MAMANS DE JOUR

Madame **Nicole Jordan**, maman de jour agréée, est disponible pour la garde de vos enfants du lundi au jeudi ainsi que le vendredi à midi.

Vous pouvez l'atteindre au 078 680 43 35.



Madame **Catherine Genoud**, maman de jour agréée, est disponible pour la garde de vos enfants, du lundi au jeudi.

Vous pouvez l'atteindre au 079 855 80 39.



Madame **Gaëlle Ayachi**, maman de jour agréée, est disponible pour la garde de vos enfants, du lundi au vendredi.

Vous pouvez l'atteindre au 079 105 76 98.



Madame **Lucia Cavuscens**, maman de jour agréée, est disponible pour la garde de vos enfants, du mardi au vendredi.

Vous pouvez l'atteindre au 079 584 80 57.

BABY-SITTING

A toute fin utile, nous vous communiquons, ci-après, les coordonnées de jeunes se tenant à votre disposition pour du baby-sitting :

Prénom - Nom	Adresse	Contact
Clément Emilie	Ch. des primevères 4, 1661 Le Pâquier	078 745 39 57 026 913 95 71
Diaz Sonia	Rue En Crêta 24, 1661 Le Pâquier	079 703 73 29
Gremaud Léonie	Rue de Chancheri 8, 1661 Le Pâquier	076 409 12 17
Pasquier Marjorie	Rte des Granges 56, 1661 Le Pâquier	079 920 73 36
Pasquier Maude	Rue des Rounè 3, 1661 Le Pâquier	077 453 67 10 026 913 99 24
Ramel Morgane	Rue de la Croix 22, 1661 Le Pâquier	078 609 46 89
Romanens Elodie	Ch. de la Bergère 5, 1661 Le Pâquier	079 567 19 73
Tissot Liloo	Rue des Deléjettè 12, 1661 Le Pâquier	078 405 17 13

APRÈS-MIDI CARTES

APRES-MIDI CARTES !

A vous toutes et tous Aînés,
Voici les dates pour nos habituels après-midi cartes qui auront lieu à **14h00** à la salle des Trois Trèfles.

6 et 20 novembre 2019
4 et 18 décembre 2019
8 et 22 janvier 2020
5 et 19 février 2020
4 et 18 mars 2020



Nous nous réjouissons, d'ores et déjà, de vous y trouver nombreux !

Groupement des Dames

Chaperon Rouge :

Service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?

Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Pas de mission de moins de 3h
- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel brut des parents
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !

Baby-sitting :

pour les sorties du soir ou du week-end.

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance ?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

www.croix-rouge-fr.ch

SERVICE DE PUÉRICULTURE

*Christine Jaquet, Sandra Friedli et Barbara Dizerens
Infirmières puéricultrices
Rue de la Lécheretta 18
1630 Bulle
(Sur rendez-vous uniquement)*

Nouvelle adresse depuis le 1^{er} mai 2018 :

Centre de puériculture Gruyère, Rue de la Sionge 67, 1630 Bulle

Les infirmières puéricultrices de la Croix-Rouge fribourgeoise répondent aux questions des jeunes parents liées à la santé, l'alimentation et le développement des nourrissons et enfants de 0 à 4 ans.

Les prestations proposées :

- Consultations dans votre commune / région
- Visites à domicile
- Ateliers-échanges de la petite enfance
- Conseils personnalisés, aussi par mail : puericulture@croix-rouge-fr.ch

Bâtiment « Les Trois Trèfles », Route de l'Église 8, 1661 Le Pâquier (rez-de-chaussée) :

**Le 3^{ème} mardi du mois,
l'après-midi**

Dates
19 novembre 2019
17 décembre 2019
21 janvier 2020
18 février 2020
17 mars 2020
21 avril 2020
19 mai 2020
16 juin 2020
21 juillet 2020
18 août 2020
15 septembre 2020
20 octobre 2020
17 novembre 2020
15 décembre 2020



Croix-Rouge fribourgeoise

<http://www.croix-rouge-fr.ch>

- Vous soignez votre conjoint ou votre parent âgé, malade ou en fin de vie ?
- Vous êtes sollicité(e) en continue, avez besoin de répit ou devez absolument vous absenter ?
- Vous ne savez pas toujours comment faire ni où demander de l'aide ?

AIDE AUX PROCHES – NOS OFFRES

Un service de relève pour remplacer les proches

Sur simple appel, une auxiliaire de santé CRS, formée et expérimentée, prend en charge votre parent à son domicile, veille à son bien-être et sa sécurité, l'aide à se mobiliser, lui prépare le repas, le stimule par des activités, effectue les soins de confort, l'emmène en promenade. Interventions régulières ou occasionnelles, une ou plusieurs fois par semaine. Tarifs en fonction du revenu et de la fortune. Remboursé par les PC. Trois heures minimum.



Le Repas accompagné pour les personnes à domicile

Un service d'aide au repas pour que la personne âgée et/ ou malade qui reste à domicile puisse se nourrir correctement. Le repas accompagné est un moment convivial entre une auxiliaire de santé CRS et la personne âgée qu'elle soutient : évaluation des besoins, établissement d'un menu adapté, soutien pour les courses, préparation et partage du repas, aide à la prise alimentaire, contrôle des réserves, signalement en cas de problèmes.

3h gratuites pour les nouveaux clients

Une permanence téléphonique et du conseil à domicile pour les proches

Tous les matins, nous répondons à vos questions et vous informons des aides existantes. Si besoin, des bénévoles spécialement formés, viennent à domicile pour discuter de vos besoins et vous soutenir dans certaines démarches. Prestations gratuites.

Des cours pour les proches aidants

Nous proposons des cours pratiques de 2 heures sur des thématiques telles que la mobilisation, les démences, l'hygiène de base, la fin de vie, etc,

Prix : CHF 50.- / personne

Offre proches aidants : Relève gratuite à domicile pendant le cours

Renseignements :

du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 au 026 347 39 79

ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.

LA VALLÉE DE LA TRÊME : UNE ZONE DE BIODIVERSITÉ EN ÉVOLUTION

Petit rappel historique

L'année 2020 marque le début d'un nouveau programme d'interventions dans la zone de biodiversité de la Vallée de la Trême, située en partie sur votre commune. Pour rappel, la zone de biodiversité de la Vallée de la Trême a été adoptée en 2005 pour répondre au besoin de préservation de l'avifaune des forêts de montagne, que ce soit par des mesures de limitation du dérangement de la faune à un minimum ou par des interventions sylvicoles pour améliorer la qualité des biotopes nécessaires au développement de cette faune. Si, à l'époque, le Grand tétras était au centre des préoccupations, la mise en place de cette zone bénéficie également à d'autres espèces, désignées espèces cibles, telles que la Gélinotte des bois, le Tétraz lyre, le Pic tridactyle, la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe.



Le périmètre de la zone de biodiversité couvre une surface totale de près de 1'400 ha à cheval sur les communes de Bulle, Châtel-St-Denis, Gruyères, Le Pâquier, Semsales, Vaulruz et Vuadens. Géographiquement, le secteur est délimité à l'ouest par la Crête du Niremout et la Queue des Alpettes, au nord par le pâturage du Pâquier d'amont et la Petite Chia, à l'est par la Cuvigne et la Crête de la Chia et au sud par la ligne Rathvel – Gros Plané.

Depuis 2008, date des premières interventions, env. 292 ha ont été traités pour promouvoir la biodiversité.

Axes principaux du nouveau programme

Calqué sur la nouvelle convention-programme avec la Confédération qui régit la politique fédérale de subventionnement dans le domaine de l'environnement, ce programme aura une durée de 5 ans, soit de 2020 à 2024. Il s'agit du quatrième programme d'interventions depuis la mise en œuvre de la zone de biodiversité. Ce programme permettra le traitement de 100 ha de forêt, pour un volume de bois exploité d'environ 36'000 m³. Il ciblera notamment la conversion de peuplements purs d'épicéas issus de plantations et la création de nouveaux habitats pour la Gélinotte.



Conversion des plantations d'épicéas : bien qu'elles aient permis de repeupler rapidement des surfaces mises à nue, les plantations d'épicéas font preuve généralement d'un manque de stabilité. Elles sont en effet plus facilement sujettes aux chablis à cause de leur enracinement superficiel.

En outre, les épicéas sont sensibles aux attaques de bostryches qui prolifèrent les années chaudes et sèches, telles que 2018 et 2019. Ces plantations sont également

plus pauvres en biodiversité, surtout dans les jeunes peuplements fermés. En effet, le manque de lumière au sol empêche le développement de la strate herbacée et buissonnante, utile à de nombreuses espèces. Dès lors, les jeunes peuplements issus de plantations d'épicéas ont été répertoriés et vont faire l'objet d'une conversion en des peuplements plus étagés et plus diversifiés au niveau de leur composition. Outre l'amélioration de la biodiversité qui découle de cette conversion, ces peuplements vont gagner en stabilité, ce qui est une bonne chose au vu des changements climatiques et de l'augmentation des situations météorologiques extrêmes (tempêtes, sécheresse).

Habitats pour la gélinotte : la Gélinotte des bois est une espèce forestière qui a besoin, pour son développement, de tranquillité et d'une mosaïque de milieux de petites surfaces à différents stades de développement, et notamment des milieux plus ouverts. L'adulte, végétarien, y trouve en abondance les buissons à bois tendre nécessaires à son alimentation (sorbiers, saules, bouleaux, aulnes, myrtilles) ainsi que les insectes pour nourrir ses petits. La strate herbacée bien marquée offre également un couvert appréciable à la Gélinotte.



Après Lothar, ces habitats favorables à cette espèce étaient abondants. Ils ont maintenant tendance à se refermer avec la croissance des essences à bois dur (sapins, épicéas, érables, hêtres). L'objectif des mesures ciblées sur la gélinotte est de redonner suffisamment de ces espaces ouverts aux gélinottes. Dans le cadre du présent programme, quatre emplacements ont été définis, répartis sur l'ensemble de la zone. Ces ouvertures, d'une surface de 0.5-1.0 ha sont situées à proximité d'anciennes surfaces Lothar pour augmenter la diversité des espaces sur une faible surface. Elles se feront principalement dans des peuplements composés principalement d'épicéas.

Poursuite des autres mesures : parallèlement, les interventions réalisées jusqu'à ce jour seront poursuivies. Elles visent à réduire la densité, à étagier et à ouvrir les peuplements à la lumière, tout en préservant çà et là des îlots de vieux bois et à favoriser le mélange des essences diverses, comme les feuillus.

Il est à relever que les interventions font toujours l'objet d'un soutien financier de la Confédération et du Canton de Fribourg, à hauteur d'un montant de CHF 8'000.- par hectare, le solde étant pris en charge par les communes partenaires.

Vous avez d'autres questions au sujet de la zone de biodiversité dans la Vallée de la Trême, alors n'hésitez pas à prendre contact avec le Service des forêts et de la nature ou directement avec le garde forestier responsable de votre commune.

Geosud SA, Françoise Vial,
ingénieure forestière EPF



Une invitation à garder la forme en prenant
Soin de soi, avec une gymnastique
Adaptée, joyeuse, variée et vivante !

Equilibre Jouer S'étirer Santé Méditer
Bien être Se relaxer Se rencontrer
Ambiance Rire Respect Amitié

Pour information: Antoinette Chassot
1661 Le Pâquier tél. 026 912 35 26
Yvonne Boss tél. 026 912 46 60
Nelly Pugin nat. 079 347 98 48
Les mercredis de 14h15 à 15h15
Cotisation 30.- par mois

Soyez les bienvenues !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2019

Novembre	9	Loto - Sté de Musique L'Albergine	20h00
	16	Brisolée - Sté d'Intérêt Villageois – SIV	18h00

Décembre	8	Loto de Saint-Nicolas - Maîtrise des écoles	14h00
	15	Noël des Aînés - Groupmt des Dames/Sté Jeunesse	14h00
	20-21	Christmas Rock Festival – Sté de Jeunesse	
	<i>21</i>	<i>Atelier de Noël - Sté d'Intérêt Villageois – SIV</i>	<i>15h30</i>
	28	Loto - Chœur-Mixte de L'Amitié	20h00

2020

Janvier 3-31 Théâtre - Sté de Jeunesse

Février	1-2	Théâtre - Sté de Jeunesse	
	8	Loto - Sté de Tir de Sautaux	20h00
	<i>10</i>	<i>Assemblée - Intersociété (salle Le Moléson)</i>	<i>19h00</i>

Mars	7	Soupe de Carême - Groupmt paroissial des Dames	12h00
	13-14	Concert - Sté de Musique L'Albergine	20h00
	20-21	Bourse aux vélos - Sté d'Intérêt Villageois – SIV	

Mai	8	Concert de préparation - Sté Musique L'Albergine	20h00
	9	Soirée du Jeu - Sté d'Intérêt Villageois – SIV	

Juin 27 Match aux cartes - Amicale du Bour de Cœur

(En italique = manifestations qui se déroulent ailleurs qu'à la salle polyvalente)

ABONNEMENTS CFF « FLEXICARD »

La commune du Pâquier met à votre disposition chaque jour deux abonnements généraux CFF au prix de **CHF 44.00 par jour et par abonnement.**

La vente par des intermédiaires est interdite et aucune réservation n'est acceptée par courriel !



Avec cet abonnement, vous voyagez librement avec les CFF et la plupart des chemins de fer privés dans toute la Suisse. D'autres abonnements Flexicard sont également à disposition dans d'autres bureaux communaux.

En vous connectant sur le site internet <http://www.sugarcube.ch/agflexi/>, vous avez la possibilité de vérifier les disponibilités des « Flexicards » dans d'autres communes. Ce portail affiche les cartes journalières CFF disponibles chaque jour par commune. Seules les communes inscrites et désireuses d'être visibles y sont affichées. De plus, le portail ne permet pas la vente de carte journalière, seules les communes y sont habilitées. De ce fait, les coordonnées utiles aux réservations sont inscrites pour chaque commune.


NUMÉROS UTILES

Administration communale			
Téléphone	026 912 61 81		
Site internet	www.lepaquier.ch		
Courriel	Catherine Beaud		catherine.beaud@lepaquier.ch
	Jean-Claude Duriaux		commune@lepaquier.ch
	Elsa Gamboni		elsa.gamboni@lepaquier.ch
	Fany Mollet		fany.mollet@lepaquier.ch
	Janick Vega		janick.vega@lepaquier.ch
Conseil communal			
Syndique	Badoud, Antoinette	078 765 96 65	antoinette.badoud@lepaquier.ch
Vice-syndique	Morand, Erika	079 330 08 57	erika.morand@lepaquier.ch
Conseillers communaux	Bisaz, Antje	079 501 60 05	antje.bisaz@lepaquier.ch
	Chassot, Michel	079 384 36 46	michel.chassot@lepaquier.ch
	Eguizábal, Eduardo	079 649 28 88	eduardo.eguizabal@lepaquier.ch
	Gremaud, Joseph	079 262 65 76	joseph.gremaud@lepaquier.ch
	Gremaud, Nicolas	079 257 54 47	nicolas.gremaud@lepaquier.ch

Autres	
Accueil extrascolaire (AES)	078 943 98 80
Agence AVS, secrétariat communal	026 912 61 81
Ambulance	144
Association Alzheimer Fribourg	026 481 37 81
Association d'Accueil Familial de Jour	026 912 33 65
CAS et REGA	1414
Centre psycho-social, Bulle	026 305 63 73
Concierge école et salle polyvalente, M. Markus Häseli	078 698 81 50
Crèche – A Petits Pas..., Broc	026 921 39 96
Crèche – Les Chemins de l'Enfance, Bulle	026 912 42 74
Crèche – Les Galopins, Marsens	026 915 35 38
Crèche – Les Lutins, Bulle	026 912 36 61
Crèche – Les Zoubilous, Enney	026 919 10 97
Crèche – Tartine et chocolat, Bulle	026 912 14 13
Ecole maternelle « Les P'tits Gribouilles », Le Pâquier	026 912 15 15
Ecole primaire	026 912 88 39
Feu	118
Feu (Commandant du) – Cap Cédric Dématraz	079 446 27 32
Fondation afag	026 912 94 38
Hôpital fribourgeois (HFR), Fribourg	026 306 00 00
Hôpital fribourgeois (HFR), Riaz	026 306 40 00
Maman de jour – Mme Catherine Genoud, Le Pâquier	079 855 80 39
Maman de jour – Mme Gaëlle Ayachi, Le Pâquier	079 105 76 98
Maman de jour – Mme Lucia Cavuscens, Le Pâquier	079 584 80 57
Maman de jour – Mme Nicole Jordan, Le Pâquier	078 680 43 35
Médecin de garde pour la Gruyère	026 304 21 36
Nids de guêpes (destruction des) - M. Claude Fracheboud	079 757 99 67
Permanence dentaire	026 322 33 43
Permanence des pharmacies	026 912 33 00
Police	117
Puériculture Croix-Rouge	026 347 38 83
Ramoneur – M. Christian Perriard	079 446 15 83
Réseau santé et social, Bulle	026 919 00 19
Salle polyvalente – Réservations	026 912 61 81
SOS futures mamans	026 912 35 55

SOCIÉTÉS LOCALES

Nom de la société	Président(e)s	Contact
Amicale du Bour de Coeur	Jean-Pierre Jacquat	079 634 38 93
Amicale des pompiers	Denis Monney	079 708 51 48
Cadets de l'Albergine	Elisa Bussard	077 414 65 10
Chœur-mixte l'Amitié	Laetitia Pinto Da Costa	079 689 75 20
FC La Tour – Le Pâquier	Jean-Pierre Wehren	079 634 40 85
Football-Club Juniors	Jean-Pierre Wehren	079 634 40 85
Groupement paroissial des Dames	Anny Gremaud	079 295 18 85
Gym Dames	Antoinette Chassot	026 912 35 26
Gym Hommes	Gérard Barbey	079 283 88 91
Intersociété	Vincent Andrey	079 345 32 05
Jeunes Tireurs	Paul Ottoz	026 912 34 53
Maîtrise des écoles	Catherine Gremaud	026 913 91 10
Paroisse	Paul Ottoz	026 912 34 53
Ski-Club « Moléson »	Olivier Ruffieux	079 632 37 34
Société d'intérêt villageois	Yannick Tissot-Daguette	079 221 67 52
Société de jeunesse	Maxime Pasquier	079 294 72 37
Société de musique l'Albergine	Vincent Andrey	079 345 32 05
Société de tir « Sauthaux »	Nicole Pugin	079 810 60 58



**Le Conseil communal
vous souhaite de
belles fêtes de fin
d'année !**



bella vita

concessionnaire BIO

douces angevines / estime & sens / 66°30 / couleur caramel

SOINS VISAGE ET CORPS / maquillage / épilation au sucre, au fil, à la cire tiède
RADIO FRÉQUENCE zoner anti-âge trilogy rajeunissement et régénération de la peau
ÉPILATION ÉLECTRIQUE avec Apilus xCell Pur (certificat Apilus Masterclass)

manuela ruffieux / rue de prachaboud 21 / 1661 le pâquier
079 548 55 06 / ruffieux.manuela@hotmail.com / www.institut-bellavita.ch
ouvert du lundi au samedi sur rdv



Rue des Ecoles 15
1635 La Tour-de-Trême

- informatique
- solutions d'impressions



**PAPETERIE
BUREAU SA**

www.futurformatic.ch

www.seydouxxsa.ch

www.jepaquier.ch

